



PROGRAMME DU STAGE INITIAL MEF1 APNÉE Grand Est Gravière du Fort – Holtzheim – 18 et 19 janvier 2020

Le Comité Régional Apnée Grand Est organise **un stage initial et un examen final de MEF1 apnée – Grand Est – les 18 et 19 janvier 2020** Stage initial, et les 5 et 6 septembre 2020 examen final à la gravière du Fort de Holtzheim (67).

Le montant des inscriptions s'élève à 100,00 Euros pour les stagiaires de la CRA-Grand Est, et de 150,00 Euros pour les stagiaires des autres régions. Les cartes MEF1 vous coûteront la somme de 12,00€ (à régler lors de l'examen final s'il est réussi).

Le stage initial est organisé par une équipe d'encadrants du Grand Est sous la responsabilité de Patrick Louis (IRA) avec le soutien des stagiaires MEF2 du Grand Est.

Merci de ramener une clé USB pour récupérer vos cours MEF1 (ils sont trop lourds pour être envoyés par voie électronique).

L'examen final sera organisé à Holtzheim à la gravière du Fort sur deux journées, programme à venir par la même équipe.

Inscription sur la fiche jointe au programme et à envoyer à : patrick.louispen@orange.fr

Toute l'équipe pédagogique sera ravie de vous accueillir à la Gravière du Fort de Holtzheim.

Contacts téléphoniques :

Patrick Louis : 06 08 90 35 56

Vincent Muller : 06 77 29 21 97

Michel Koebel : 06 78 15 55 84

Gravière du Fort – Holtzheim (67)

<http://www.gravieredufort.fr/>

Rue de Lingolsheim 67810 HOLTZHEIM

06 08 64 85 07



FICHE D'INSCRIPTION AU STAGE INITIAL MEF1
Gravière du Fort – Holtzheim – 18 et 19 janvier 2020

NOM :

Prénom :

Adresse électronique :

Téléphone :

Date de naissance :

N° DE CLUB et NOM DU CLUB :

N° LICENCE :

Adresse postale complète :

.....

Joindre obligatoirement

- copie de la licence FFESSM en cours de validité
- copie de la carte AEEL (ou A4)
- copie de la carte de RIFAA
- copie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'apnée établi depuis moins de 1 an, et délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (capacité ou D.U.), médecin hyperbare ou médecin de la plongée
- un chèque, selon le cas, de 100 € ou de 150 € à l'ordre de : FFESSM Comité Grand Est